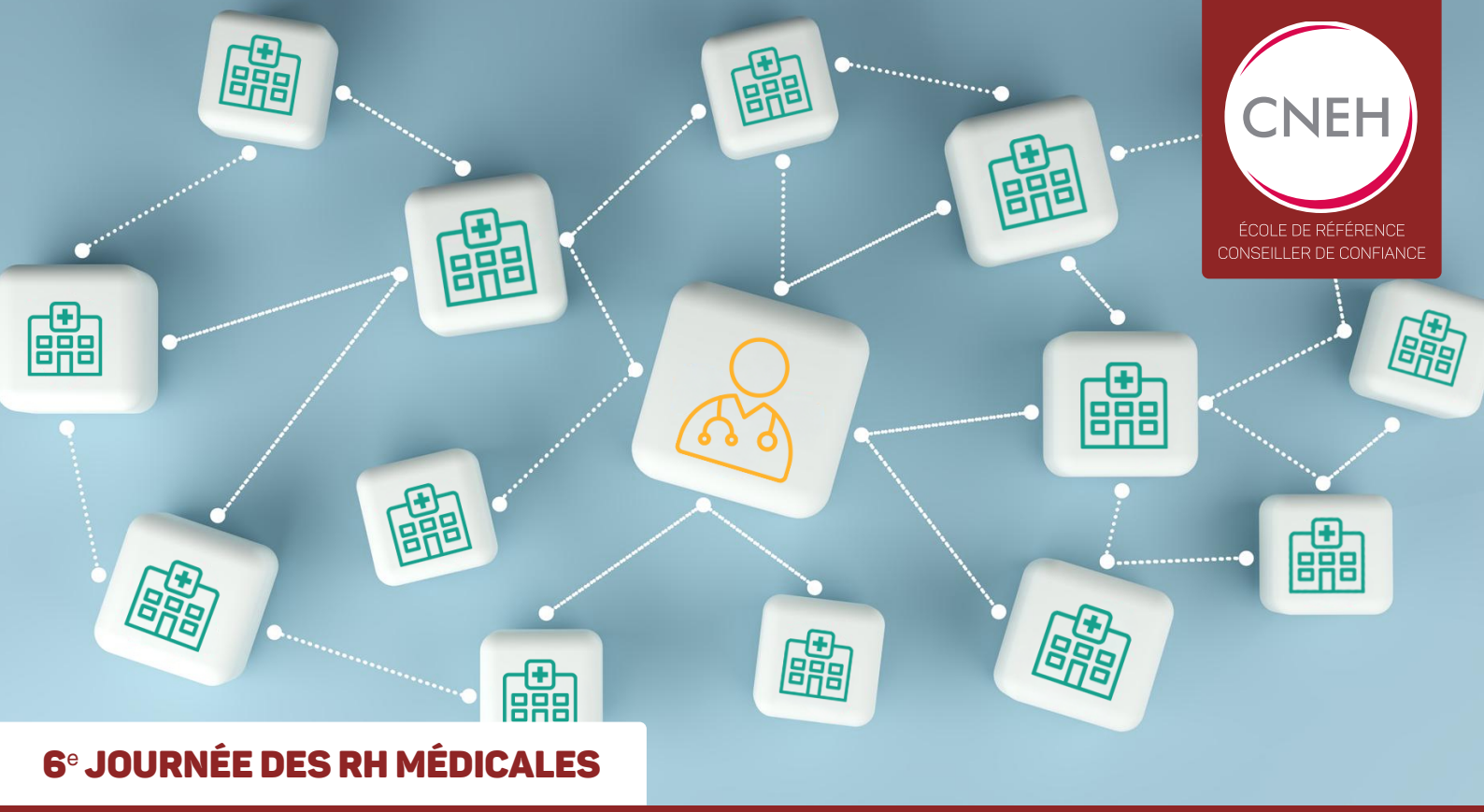

CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

6e JOURNÉE DES RH MÉDICALES

REF. J1561

TERRITOIRE, ORGANISATIONS REPENSER L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Mardi 15 Juin 2027, Paris

“Travaillons ensemble pour un territoire qui donne envie de vivre, une organisation qui donne envie d'exercer et un management qui donne envie de s'engager.”

L'attractivité financière ne saurait être le seul ressort d'une politique de **recrutement médical**. L'exercice hospitalier doit aujourd'hui s'appuyer sur d'autres leviers. Comment le management médical et les directions d'établissement peuvent-elles attirer de **nouveaux talents** ?

Nous vous proposons une journée d'échanges et de partages d'expériences inspirantes.

CONTACTS

Martine CAPPE

Responsable de l'offre RH médicale
07 72 30 26 84
martine.cappe@cneh.fr

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

PUBLIC - Présidents de CME, Chefs de pôles, Chefs de services, Directeurs d'établissement, Directeurs des affaires médicales, DRH, Cadres de pôle

PRÉREQUIS - Ne nécessite pas de prérequis

FORMATION - Eligible au plan de formation continue et/ou à un financement OPCO, ANFH

DATE - Mardi 15 juin 2027 (soit 1 jour , 7 heures)

LIEU - Paris intra muros

MODALITÉ - Présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - Débat et contextualisation - Apports réglementaires - Partage de pratiques et d'expériences

SUIVI DE L'EXÉCUTION / ASSIDUITÉ - Feuille d'émargement - Certificat de réalisation remis à chaque participant

SATISFACTION DES PARTICIPANTS - Questionnaire de satisfaction - Évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

RÉFÉRENTE HANDICAP CNEH - Sylvie LIOT – 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

TARIFS PAR PARTICIPANT (déjeuner inclus)

640€ (adhérent CNEH) 690€ (non-adhérent CNEH)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Sylvie LIOT, Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 - sylvie.liot@cneh.fr

PROGRAMME

8h45 **Accueil des participants**

9h15 **Ouverture de la journée**
Martine CAPPE,
Responsable de l'offre RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
Dr Thierry GODEAU,
Président de la Commission Médicale - GHT Atlantique

Matinée **Les équipes médicales de territoire comme levier d'attractivité**

9h30 - 10h **Cadre légal et sécurisation juridique des équipes médicales de territoire**
Brigitte DE LARD HUCHET,
Directrice du Centre de Droit JuriSanté

10h - 11h15 **Vision sur les équipes médicales de territoires des conférences de PCME de CHU et de CH**
Professeur ASEHNOUNE,
Président de la conférence des PCME de CHU
Docteur PINEY,
Président de la conférence nationale des PCME de CH

Pause

11h30 - 12h30 **Présentation d'une équipe médicale de territoire qui fonctionne**
Dr Yannick THIROUARD,
Chef de service de gynécologue au Centre hospitalier de la Rochelle

Déjeuner

Après-midi **Les organisations médicales comme levier d'attractivité**

14h - 15h **Organisations complexes et attractivité: le tandem ingénieur/médecin**
Jane DESPATIN,
Responsable des opérations et de la performance hospitalière
Sophie KERAMBELLEC,
Directrice du département performance des organisations au siège de L'APHP

15h - 16h **Et si l'organisation était un facteur de fidélisation – retours d'expériences**
Joseph TEDESCO,
Directeur général du CNEH

16h - 16h15 **Clôture de la journée**
Martine CAPPE,
Responsable de l'offre RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
Dr Thierry GODEAU,
Président de la Commission Médicale - GHT Atlantique

6E JOURNÉE DES RH MÉDICALES (Réf. J1561)

Territoire, organisations, repenser l'attractivité médicale

CNEH

INSCRIPTION

- sur le site **www.cneh.fr**
- **Sylvie LIOT**, Responsable développement des formations
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

Le 15 juin 2027 - Paris intra muros

TARIFS par participant *(déjeuner inclus)*

☐ 640 € (adhérent CNEH) ☐ 690 € (non-adhérent CNEH)

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code Service Chorus (SE) .....Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Établissement*

Raison sociale.....

Adresse .....

.....

CP .....Ville .....Tél.....

Responsable de formation*

Nom .....Prénom .....

Fonction .....Service .....

Tél .....E-mail .....

Participant*

Nom .....Prénom .....

Fonction .....Service .....

Tél .....E-mail .....

Participant*

Nom .....Prénom .....

Fonction .....Service .....

Tél .....E-mail .....

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

* Tous les champs sont obligatoires

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.